

À Velleron, "il faut que la mobilisation se poursuive"

Alors que des travaux ont repris sur le projet immobilier de la Grande Bastide, une nouvelle manifestation aura lieu samedi, à l'initiative de la municipalité et du collectif de défense

Depuis début novembre, le site de la Grande Bastide est resté au calme. Pour rappel, ce coin de campagne situé à l'est du village est l'objet d'un bras de fer entre la municipalité, appuyée par un collectif de défense, et un promoteur qui veut y construire un ensemble de 200 habitations environ sur 7 hectares. Validé en 2019 par les services de l'État, le projet est fortement contesté depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale, l'année dernière.

Après deux manifestations cet automne, des représentants des services de l'État (Direction des territoires, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, office français de la biodiversité...) se sont rendus sur place, fin octobre, alors que les premiers coups de pelles mécaniques étaient donnés. Une visite qui a débouché sur un coup de frein provisoire du projet. Le préfet a, dans la foulée, adressé un courrier à l'aménageur mettant en avant la présence d'espèces protégées (lézards, oiseaux) sur le site. De fait, les promoteurs doivent prouver qu'il n'aura aucun impact sur ces espèces. Ce qui, pour eux, a été fait (voir par ailleurs).

"Ce serait la faillite du village"

Une petite victoire pour les opposants, même si elle n'est que provisoire. "C'est pour ça qu'il faut que la mobilisation se poursuive jusqu'à l'abandon du projet", estime le maire, Philippe Armengol. Hier, d'ailleurs, on observait une petite reprise d'activité sur le chantier, que la



Philippe Armengol, maire de Velleron, appelle à la mobilisation "jusqu'à l'abandon du projet." /PHOTO ANGE ESPOSITO

gendarmerie et des représentants de l'Office français de la biodiversité sont venus constater. Et une nouvelle manifestation est prévue ce samedi 18 décembre. Avec, toujours, pour s'opposer au projet, l'argument écologique. Mais aussi des éléments économiques. "La réalisation du projet, ce serait la faillite du village", résume Philippe Armengol, qui, avec ses services, a chiffré au plus près l'impact pour la commune, en cas de réalisation

du projet. Velleron, qui compte environ 3 000 habitants, en gagnerait plus de 500 en un laps de temps très court. "Entre les réseaux, la voirie, des infrastructures telles que l'école, la crèche ou le centre de loisirs, on est à 7M€, sachant que notre budget d'investissement, cette année, est de 1,4M€. Ça veut dire qu'il faudrait faire un prêt sur 25 ans et augmenter les impôts pour le rembourser. Ça veut dire aussi qu'on ne pourrait pas faire d'autres in-

"Tout a été fait dans les règles de l'art"

Pour le promoteur, à savoir le "Domaine de l'opéra", constitué d'une alliance entre le groupe Angelotti et la société Hectare, rien ne permet de dire que les travaux sont suspendus. "Nous avons fait venir trois bureaux d'études pour les études d'impact. Ils ont établi qu'il n'y avait pas d'espèces protégées en danger. Tout a été fait dans les règles de l'art", explique Guilhem Portalès, représentant du "Domaine de l'opéra". Qui rappelle que le dossier dans son ensemble a été validé par les services de l'État. "Nous souhaitons continuer le chantier et nous ferons valoir nos droits s'il le faut. On défend aussi notre profession, et il serait dangereux pour nos métiers qu'une minorité puisse faire capoter un projet", conclut-il.

vestissements annoncés. Sans oublier les frais de fonctionnement qui augmenteraient aussi. Une commune comme Velleron ne peut pas assumer une telle charge", détaille le maire, qui, outre diverses personnalités et de nombreux élus, a reçu le soutien de l'association des maires ruraux. "Parce qu'ils savent bien tout ce que cela veut dire", conclut-il. Rendez-vous samedi à 10h, devant la mairie pour les opposants. N.L.